Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 022-212201263-20261006-DEL_48_06102026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

COMMUNE LE LESLAY

EXTRAIT du REGISTRE

DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le mardi six octobre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de LE LESLAY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. OLLIVIER Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 29 septembre 2026 **Date d'affichage** : 29 septembre 2026

Membres en exercice : 11

Membres qui ont pris part à la délibération : 9

Présents : OLLIVIER Stéphane, OLLIVIER Sébastien, BOSCHER Olivier, Patrick LOUIS, Audrey QUEMENER, PRIDO Franck, sabine GAREL, Laurianne COSSON, Laurence PRIDO

Absents excusés : Nathalie LOUTRAGE, LE LOUËT Johann

Le conseil municipal désigne Audrey QUEMENER comme secrétaire de séance.

N°48-06/10/2026 DESIGNATION D'UN REFERENT MOBILITE à SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

Les élus sont invités à désigner un(e) élu(e) référent(e) pour représenter la collectivité au réseau d'élus et de techniciens en charge des mobilités à l'échelle des 32 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération.
Ce réseau permettra de :
Faciliter la constitution des instances gouvernantes des différents projets de mobilités d'intérêt intercommunal.
De constituer et réunir de façon fluide des groupes de travail par bassin de vie.
De relayer les actualités, informations et les retours d'expérience sur les sujets de mobilité
D'avoir un contact plus direct entre l'agglomération et les municipalités.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

NOMME Olivier BOSCHER élu référent titulaire MOBILITE
NOMME Stéphane OLLIVIER élu référent suppléant MOBILITE

Le Leslay, 16/10/2026

La secrétaire de séance,
Audrey QUEMENER

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,
Stéphane OLLIVIER

MAIRIE DE LE LESLAY (CÔTES d'ARMOR) R.F.